

N° CP 3^e/33-07
Séance du 16 MARS 2007

**DECLASSEMENT DE DELAISSES PROVENANT DU DOMAINE PUBLIC
DEPARTEMENTAL**

La Commission Permanente du Conseil Général,

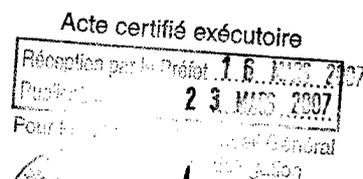
- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I-05/02 du Conseil Général du 15 décembre 2006 relative aux moyens des services de l'Assemblée,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Autorise le Président :

- pour l'opération de WINTZENHEIM, à prescrire l'ouverture d'une enquête publique de déclassement de trois délaissés de la R.D. 417 en vue de leur aliénation aux propriétaires riverains ;
- pour l'opération de SOULTZMATT, à prescrire l'ouverture d'une enquête publique afin de permettre le déclassement d'un délaissé de la R.D. 40, suite à des aménagements paysagers et de voirie réalisés par la commune ;
- pour l'opération de REGUISHEIM, à signer l'arrêté de déclassement dans le domaine privé départemental de trois délaissés de la R.D. 47 et permettre des échanges avec des propriétaires riverains ;
- pour l'opération de LINTHAL, à signer l'arrêté de déclassement dans le domaine privé départemental d'une parcelle le long de la R.D. 430, afin de permettre à la commune de construire un hangar sur les parcelles limitrophes.

Adopté
.....voix contre
.....abstentions



Ludovic LIONS

Rémy WITH